



Personne de contact : Cathy VINCENT  
Tél. : 04.380.93.46  
Fax : 04.380.32.15  
Email : cathy.vincent@esneux.be

### DECLARATION PHONE-SHOPS

Cette déclaration reste valable pour les exercices ultérieurs jusqu'à révocation par le redevable  
En application de l'article 9 du règlement taxe, ce formulaire doit être renvoyé dans les 30 jours après date d'envoi

Exercice fiscal :

**A renvoyer au plus tard le :**

N° national ou n° de TVA :

Lieu d'imposition :

### DECLARATION DES UNITES IMPOSABLES

UNITES IMPOSABLES		Remarques du déclarant
Nombre de m <sup>2</sup> de surface commerciale nette		

A ..... le .....  
Certifié sincère et véritable,  
Signature du (ou de la) déclarant(e),

**Surface commerciale nette** : surface destinée à la vente et accessible au public y compris les surfaces non couvertes ; cette surface inclut notamment les zones de caisses, les zones situées à l'arrière des caisses

Le règlement est visible dans son intégralité sur notre site internet : [www.esneux.be](http://www.esneux.be)